

L'hon. CH. STEWART: Il y a toujours eu un agent d'immigration à Anvers, qui est l'un des principaux ports où s'embarquent les immigrants.

M. NEILL: Un homme arrive de la Bolivie, un pays du sud-est de l'Europe...

Une VOIX: Vos connaissances géographiques laissent un peu à désirer.

M. NEILL: Je voulais dire de la Bavière — je préférerais de beaucoup recevoir des immigrants de l'Amérique du Sud que du sud-est de l'Europe — je parle des Balkans où les divers pays sont en luttes continuelles depuis une vingtaine d'années. Ces gens-là ne sont pas des immigrants désirables. Du moment qu'ils ont passé la frontière orientale de l'Europe, comment nos fonctionnaires peuvent-ils se rendre compte des aptitudes et de l'expérience qu'ils possèdent en fait d'agriculture?

L'hon. CH. STEWART: A vrai dire, il vient un bien petit nombre d'immigrants des pays que mentionne mon honorable ami. Le gros des immigrants nous arrive de la Pologne. C'est parmi ces derniers que nous éprouvons les plus graves difficultés à l'heure actuelle, car très peu d'entre ces étrangers sont des agriculteurs. Je souhaiterais que mon honorable ami fût chargé de la direction du ministère de l'Immigration pendant une couple de jours seulement; il se rendrait bientôt compte des difficultés qui nous assaillent. Cependant, ces immigrants ne sont pas admis sur le sol canadien.

M. NEILL: Nous entendons parler tous les jours du grand nombre d'immigrants qui arrivent en Canada. D'où viennent-ils? Loin de moi l'idée de vouloir créer des embarras au ministre ou de faire perdre le temps de la Chambre; cependant, existe-t-il quelque méthode afin de s'assurer si ces étrangers ont des connaissances en fait d'agriculture, sauf par l'intermédiaire de ces affidavits, qui, trop souvent, hélas! n'ont aucune signification? Ces étrangers sont-ils tenus de produire un certificat du gouvernement de leur pays attestant qu'ils sont des agriculteurs sérieux?

L'hon. CH. STEWART: Certainement. C'est pour cette raison que nous avons maintenant des agents à Bucharest et à Varsovie. Or, si un immigrant arrive dans l'un des ports de l'est sans être muni d'un certificat délivré par ces agents, on ne le laisse pas s'embarquer. La difficulté que signale mon honorable ami existait autrefois, mais il n'en est plus de même aujourd'hui.

[M. Neill.]

d'hui. Cependant, je ne me prononce pas trop formellement à ce sujet, étant donné que nos agents ne sont rendus à leurs postes que depuis un mois. Les immigrants qui sont refusés n'éprouvent pas de graves inconvénients, car l'inspection se fait dans leurs pays respectifs. Un bon nombre de cultivateurs polonais s'en viennent rejoindre leurs parents et leurs amis dans l'Ouest canadien; cependant, on ne saurait dire que les immigrants vont s'établir en grand nombre dans les villes.

Vu que l'agriculture est une occupation qui n'assure pas du travail en tout temps, vu aussi la difficulté des conditions économiques de la vie agricole décrites par les représentants des cultivateurs dans cette Chambre, l'honorable ministre ne pense-t-il pas que les immigrants maintenant attirés dans le pays vont contribuer dans une large mesure à augmenter le nombre des sans-travail, l'hiver prochain, et le Gouvernement est-il prêt à accepter la responsabilité de ce résultat?

L'hon. CH. STEWART: Je demanderai à l'honorable député de Calgary-Est si le ministère doit s'interdire d'attirer des immigrants au pays, quand presque tous les députés qui parlent de l'immigration la désignent comme le principal moyen de résoudre nos difficultés; quand l'honorable député de Fort-William et Rainy-River vient de faire une déclaration dans ce sens et que le ministère de l'Immigration est sollicité de travailler à augmenter l'immigration. Quelle sorte d'immigrants allons-nous amener au pays. Je l'ai déjà dit, maints cultivateurs établis dans les provinces des Prairies ont dû se passer d'aide pour leurs travaux. Cependant, comme le sait mon honorable ami, il y a un nombre de sans-travail dans les villes, parce que ces gens-là ne veulent pas travailler sur les fermes. Si, l'hiver prochain, il règne un certain état de choses provenant de ce que l'agriculture n'offre pas d'emploi en toute saison, mon honorable ami de Calgary ne rencontrera pas dans les villes un bien grand nombre des immigrants que nous amenons d'Angleterre et du continent. Nous veillons à amener ici des cultivateurs et non pas des gens qui chercheraient de l'emploi dans les villes. Pour arriver à répondre aux exigences de la situation, je ne saurais imaginer d'autre politique que celle que je viens de décrire.

M. EVANS: Je crois que, pour être admis au Canada, un immigrant devait posséder \$250. Cette condition a-t-elle